

Perspectives

N°21/027 – 1^{er} février 2021

ITALIE – Une semaine de consultations qui rebat les cartes

Mardi 26 janvier à midi, Giuseppe Conte a présenté sa démission au chef de l'État italien ouvrant officiellement la crise politique qui se profilait depuis le début de l'année. La démission du Premier ministre met fin au Conte bis et ouvre la voie à un cycle de consultations pour la formation d'un nouveau gouvernement. Depuis le 27 janvier, le président Mattarella reçoit à tour de rôle l'ensemble des délégations politiques en vue de trouver une issue à la crise. Les consultations servent à « écouter la voix du Parlement », et à faire un constat de la situation. Si elles aboutissent, elles devraient déboucher sur un nouvel exécutif porté par une nouvelle majorité ou par la même. Dans ce cas, le président a plusieurs options. Il peut renouveler le mandat du Premier ministre actuel si ce dernier parvient à construire une majorité, nommer un nouveau Premier ministre désigné par une coalition majoritaire ou bien attribuer un mandat exploratoire à une personnalité politique tierce. Le mandat exploratoire est usité dans les situations d'incertitude. Il permet au chef de l'État de demander à une personnalité (généralement un poste institutionnel, tel que la présidence d'une des deux chambres) d'explorer les intentions des partis. Cela a été le cas en 2018 lorsque le président Mattarella a confié un mandat exploratoire d'abord au président du Sénat, Elisabetta Alberti Casellati, puis au président de la Chambre, Roberto Fico. Dans le cas où l'ensemble de ces recours sont épuisés, le président pourrait appeler les Italiens au vote. Ces consultations sont les quatrième pour Sergio Mattarella, elles font suite à celles de décembre 2016 qui avaient conduit à la formation du gouvernement Gentiloni et à celles de juin 2018 et septembre 2019 qui avaient permis la formation des gouvernements Conte et Conte bis.

Le président a débuté le cycle des consultations par un entretien avec les présidents des deux chambres, mercredi. Jeudi, ce sont les partis de gauche, le PD, Italia Viva et LeU qui se sont rendus au palais présidentiel. Vendredi, c'est le tour de la coalition du centre-droit et du mouvement 5 étoiles de rencontrer le président. Une fois la crise gouvernementale ouverte, l'activité législative s'arrête jusqu'à un nouveau vote de confiance. Le gouvernement est chargé des affaires courantes.

Entre prises de positions publiques et négociations dans le secret, plusieurs *scenarii* sont encore possibles y compris celui des élections.

- ✓ Le premier scénario sur la table est celui d'un Conte ter. Un gouvernement politique qui impliquerait une reconduction Giuseppe Conte comme Premier ministre et qui s'appuierait sur une majorité composée du PD, du M5S et du groupe de sénateurs responsables. Cette option qui semblait la plus probable en début de semaine est de moins en moins crédible. En effet, malgré l'important travail de négociation mené, les dix sénateurs rassemblés par Giuseppe Conte ne permettraient pas la formation d'une majorité stable voulue par le président.
- ✓ Un Conte ter avec Italia Viva est également de moins en moins probable. En effet, bien que Italia Viva ait exprimé sa volonté de faire partie d'une majorité de gauche, Matteo Renzi, sans mettre un veto formel à Giuseppe Conte, a exprimé au sortir du Quirinal ses doutes quant à une reconduction du Premier ministre. Il a en effet demandé un mandat exploratoire qui permettrait d'étendre, selon lui, le champ des options. Dans le même temps, il n'est pas sûr qu'après la défection d'Italia Viva, le parti démocrate soit prêt à reproduire une majorité qui redonnerait de nouveau à Matteo Renzi un pouvoir de pression. Le Mouvement 5 étoiles a quant à lui exprimé son veto devant une nouvelle inclusion d'Italia Viva dans la coalition. Pourtant un terrain d'entente est encore possible et

dépendra du degré de « sacrificialité » de Giuseppe Conte, qui pourrait être mis de côté si l'option redoutée d'aller aux urnes se concrétisait.

- ✓ La deuxième option qui fait son chemin est celle d'un gouvernement dit « coalition Ursula », mi-politique, mi-institutionnel. Le « gouvernement Ursula » est une formule lancée par Romano Prodi en août 2019, qui désigne les partis pro-européens qui ont voté en faveur de la présidente de la Commission. Elle prendrait la forme d'une coalition large qui impliquerait l'entrée de Forza Italia dans la majorité composée du PD et du M5S. Cette alternative dépend du degré de solidité de la coalition de centre-droit. En effet, Forza Italia pourrait se désolidariser de ses alliés, comme cela a été le cas lorsque Matteo Salvini a fait cavalier seul pour former un gouvernement avec le M5S. La droite traditionnelle aurait tout à perdre dans de nouvelles élections du fait de sa faible cote dans les sondages, mais également en raison de la réduction du nombre de parlementaires qui réduirait significativement son poids dans les chambres. De l'autre côté, Matteo Salvini subit également des pressions de la partie plus libérale de sa formation (la branche Nord portée par le gouverneur de la Vénétie Luca Zaia et Giancarlo Giorgetti) pour appuyer une formation d'unité nationale et soutenir la relance. Il reste néanmoins opposé à toute alliance avec Italia Viva.
- ✓ Enfin, un des recours suggérés par Matteo Renzi est celui d'un gouvernement technique avec le retour de Paolo Gentiloni et Mario Draghi. Le président d'Italia Viva a ainsi suggéré une permutation des rôles entre Giuseppe Conte à la Commission et Paolo Gentiloni en tant que Premier ministre. Il ferait appel à Mario Draghi en tant que ministre des Finances. Ce dernier pourrait également se voir proposer le rôle de président du Conseil. Mario Draghi se tient, comme d'habitude, prudemment à distance. Mais les rapprochements avec Giuseppe Conte mais aussi Luigi Di Maio donnent la crédibilité à l'un ou l'autre des recours.

✓ **Notre opinion** – *Le contexte pandémique plante le cadre. Le timing est serré. À enjeux exceptionnels, consultations et options exceptionnelles. Les pronostics sur les scénarii possibles évoluent à mesure que la semaine défile. L'ensemble des options est encore sur la table avec, en cas d'échec, les très redoutées élections et ce qu'elles comportent de risque.*

Le scénario de la raison qui apaiserait les chancelleries européennes est bien évidemment un gouvernement semi-technocratique avec de fortes personnalités de la gauche socio-démocrate, telles que Paolo Gentiloni et Mario Draghi. Il permettrait de prendre des décisions à la mesure de la crise et de renouveler la confiance des partenaires de l'Italie qui est, de nouveau, en proie aux remous de son régime institutionnel.

Mais un accord semi-politique qui inclurait le centre-droit est aussi une solution viable. Il permettrait à l'ensemble des acteurs de prendre part au plan de relance et de décider des allocations de l'enveloppe européenne. Il est difficile de donner un gagnant à l'heure actuelle, mais les consultations rebattent les cartes. Tout reste dans les mains du président.

[*Article publié le 29 janvier 2021 dans notre hebdomadaire Monde – L'actualité de la semaine*](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
29/01/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
27/01/2021	<u>Colombie – L'investissement gronde sous pressions (tempérées)</u>	Amérique latine
26/01/2021	<u>Chine – Apprendre à prévoir hors du cadre</u>	Asie
25/01/2021	<u>États-Unis – Investiture de J. Biden, moment d'histoire ou bavardage ?</u>	Etats-Unis
22/01/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
20/01/2021	<u>Zone euro – Conjoncture flash : la situation du secteur privé non financier au T3 2020</u>	UE
20/01/2021	<u>Les insectes : une protéine qui fait mouche</u>	Agri-agro
19/01/2021	<u>Mexique – Au-delà des chiffres "purs", la gouvernance</u>	Amérique latine
18/01/2021	<u>Italie – Conjoncture Flash : comptes des secteurs institutionnels au troisième trimestre</u>	Italie
18/01/2021	<u>Allemagne – L'élection du nouveau chef du parti conservateur confirme le choix de la continuité</u>	Allemagne
15/01/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
13/01/2021	<u>2021 : année charnière</u>	UE
12/01/2021	<u>Europe centrale et orientale – Aperçu de l'état de la démocratie</u>	PECO, UE
11/01/2021	<u>Fintech Outlook T4 et bilan 2020 - L'année des licornes</u>	Fintech
11/01/2021	<u>Italie – Chronique de la vie politique : de la crise pilotée à la crise ouverte</u>	Italie
08/01/2021	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
06/01/2021	<u>Scénario macro-économique 2021-2022 : au-delà d'une reprise chaotique, des cicatrices durables</u>	Monde

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda**Documentation** : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier**Secrétariat de rédaction** : Christine ChabenetContact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr**Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :****Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>**iPad** : application **Etudes ECO** disponible sur App store**Android** : application **Etudes ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.